

*Association des amis du musée des sapeurs-pompiers de La Réunion*  
*3 rue du Fangourin*  
*97421 La Rivière Saint-Louis*

### **Procès-verbal de l'assemblée générale exceptionnelle du 30 août 2021**

Le 30 août 2021, les fondateurs de l'association des amis du musée des sapeurs-pompiers de La Réunion se sont réunis en assemblée générale exceptionnelle.

Sont présents physiquement :

Nicolas Folio, 3 rue du Fangourin – 97421 La Rivière Saint-Louis  
Jean-Louis Huart – 2L allée des Papayes, 97421 La Rivière Saint-Louis

Sont présents à distance (article 12 des statuts de l'association)

Philippe Gaulier, – 10 rue du Grand Hôtel Résidence Terrasse de Boucan, Apt 120 – 97434 Saint-Paul  
Denis Ajagamelle, – 106 avenue du général de Gaulle RN2 Grand Bois – 97410 Saint-Pierre  
Thomas Lebon – 2, impasse du Lierre – 97429 Petite Ile

Absent non représenté

Thomas Viaud – 12 boulevard de la Source, résidence Le Maël Appt 12, 97400 Saint-Denis

L'assemblée générale exceptionnelle est réunie pour désigner les personnes habilitées à l'ouverture d'un compte. Le président met aux voix la délibération suivante.

**1<sup>ère</sup> délibération** : Les personnes suivantes sont habilitées à l'ouverture d'un compte :

- Nicolas Folio, président
- Philippe Gaulier, vice-président
- Jean-Louis Huart, trésorier

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions. Conformément aux statuts, les membres présents (article 12) à distance donnent leur accord par courriel.